

## I. — PARTIE THEORIQUE.

### IV LEÇON. — LES PREUVES ET LA CONVICTION.

1. Nous avons indiqué précédemment les *sources* diverses de l'invention des idées dans le discours.

Il s'agit de savoir les associer et les présenter, dans le dessein d'asseoir une bonne et solide **argumentation**.

L'argumentation est l'emploi des moyens de preuve qu'on nomme *arguments* et qui sont le fondement sur lequel s'appuie l'*opinion*, la *certitude*, la *conviction*. Elle diffère du *raisonnement*, en ce que celui-ci peut être naturel, tandis que celle-là est toujours artificielle et qu'elle suppose une thèse — ensemble de vérités d'ordinaire — ou une seule vérité à prouver ou à soutenir contre un adversaire.

On l'appelle également **dialectique**, l'art de produire la conviction; excellente discipline de l'esprit, qui inspire le besoin et le goût de l'analyse, de la clarté, de la précision, de l'ordre et de la rigueur, parce qu'elle force la pensée à se replier sur elle-même et à se connaître.

Que l'on distingue clairement ces notions: — la **pensée** ou **idée** dominante d'un discours est indiquée par son titre: Ex. Sermon sur l'*honneur* (Bossuet); sermon sur le *livre* et la *parole* (*Félix*); — la **preuve** ou les **preuves** sont les raisons sur lesquelles l'orateur s'appuie pour éclairer, instruire, convaincre (voir p. 37-39...); — les **arguments** sont un assemblage de propositions qui forment un raisonnement et fournissent une preuve; mais il arrive souvent que l'on confond, dans le langage, les preuves et les arguments; — l'**argumentation** ou *dialectique* oratoire est la forme ou la manière d'agencer les arguments dans tout un discours.

#### I. — DIFFÉRENTES ESPÈCES.

2. Si l'on considère les preuves relativement à leur *origine* ou invention (p. 39), elles sont dites:

1) *Intrinsèques*, c'est-à-dire intérieures au sujet que l'on traite, à sa nature, à sa signification, à sa division en parties qui le composent et que l'on énumère d'ordinaire en les expliquant ou en les amplifiant;

2) *Extrinsèques*, c'est-à-dire prises en dehors du sujet, à l'aide de comparaisons ou de contrastes, de généralisation ou de citations analogues, de témoignages ou d'exemples (v. p. 40).

3. Si l'on considère les preuves relativement à leur *valeur*, au degré

plus ou moins grand de force de conviction qu'elles renferment, elles sont dites :

1) *Péremptoires*, quand elles produisent aussitôt l'évidence et la conviction ;

2) *Probantes*, quand la vérité qu'elles démontrent peut néanmoins être encore contestée ;

3) *Probables*, quand elles amènent la plus grande probabilité sans produire la certitude ;

4) *Hypothétiques*, quand elles reposent sur une supposition, avec laquelle elles croulent, si l'hypothèse est démontrée fausse ;

5) *Personnelles*, quand elles ne concernent qu'une personne, en raison de ses aveux précédents, de ses préjugés, de ses engagements ;

6) *Spécieuses*, quand elles n'offrent que l'apparence de la vérité, sans en avoir le fond solide et convaincant ;

7) *Sophistiques, captieuses*, quand l'orateur, les sachant fausses, les emploie dans l'intention de tromper. (1)

L'art de grouper les preuves diverses, en vue de produire la persuasion finale est donc souverainement utile et important, non seulement aux orateurs et aux hommes publics, mais encore aux auditeurs qui les écoutent et qu'ils s'étudient à convaincre de la vérité ou de l'erreur. Combien d'orateurs trompent les simples et les ignorants ; combien d'auditeurs se laissent duper et se prévalent ensuite des faussetés délibérément accueillies ! Est-il rien qui vaille des convictions lumineuses, solidement étayées ? La volonté suit la raison dans la vie pratique, dans la vie sociale, domestique et individuelle.

## II. — L'ARGUMENTATION.

4. Quand un orateur, s'occupant de traiter un sujet, a fait choix d'une série de preuves, il lui faut songer à les ordonner et à les présenter avec art et habileté ; car tout discours n'est-il pas œuvre d'art, comme une statue, un tableau, un dessin, une sonate ?

### A. — FORMES DE RAISONNEMENT.

5. Il est bien facile de ramener tout discours bien composé ou à construire à une seule forme, à un seul procédé, lequel embrasse *trois propositions* enchaînées fortement entre elles.

Prenons un exemple, celui de l'Oraison funèbre de Lamoricière, par exemple : voici le discours en abrégé, dans ce qu'on appelle un **syllogisme** :

(1) CHANTREL : Rhétorique.

1. Tout homme, *fidèle* au devoir, à la conscience, à ses principes du morale ou de foi religieuse, est un *homme d'honneur*.

2. Or, le général Lamoricière s'est montré — en Afrique, à Paris, en exil à Bruxelles, avec les zouaves pontificaux, dans sa vie privée — *fidèle* à ses convictions et à ses devoirs.

3. Donc Lamoricière est un *homme d'honneur*.

L'orateur s'applique, de son mieux et selon son tour d'esprit, à développer par des preuves cette série de trois propositions, qui ne sont pas toujours explicitement exprimées.

6. Il y a, en effet, un grand nombre de circonstances où l'on suppose l'une des deux premières propositions, parce qu'elle se supplée d'elle-même et qu'on la devine aisément.

Ex : — O grandeur humaine, je ne vois en toi rien que je considère, *parce que*, de quelque endroit que je te tourne, je trouve toujours la mort en face. (BOSSUET, *S. sur la mort*.)

Mis en propositions, ce raisonnement peut s'énoncer ainsi :

1. Il ne faut considérer rien de ce qui péricite à la mort.

2. Or, toute grandeur humaine péricite à la mort.

3. Donc, il ne faut considérer aucune grandeur humaine.

7. Il arrive souvent aussi que l'orateur — surtout à la tribune et au barreau — propose à un adversaire le choix entre deux propositions ou alternatives, qui établissent sa propre thèse et renverse celle de la partie adverse : c'est ce que l'on connaît sous le nom de **dilemme**.

Mais il faut avoir soin de prévoir que les deux propositions soient les *seules possibles* dans le cas donné.

Ex. — Ou bien vous périrez tout entier, à la mort, — ou bien votre âme est immortelle ;

Si vous périissez tout entier, point d'espérance de félicité pour l'avenir ;

Si votre âme est immortelle, vous n'avez à attendre que des châtements ;

Donc vous n'avez aucune félicité à espérer dans l'avenir.

L'incrédule, à qui l'on soumet ce raisonnement, pourrait essayer de répondre comme il suit :

Ou mon âme péricite avec le corps ; — ou elle lui survit :

Si elle péricite, je n'ai rien à craindre après la mort ;

Si elle survit, dégagée des sens et de la matière, elle sera plus heureuse qu'au paravant ;

Donc je n'ai rien à craindre de la mort.

Ce dilemme est captieux et vicieux, parce qu'il suppose que les deux alternatives (*si elle péricite... ; si elle survit...*) expriment tous les *cas possibles*, tandis qu'il en omet une troisième, également possible, où l'âme, survivant au corps, sera condamnée à souffrir les punitions dues aux méchants.

**Remarque.** — Ces formes de raisonnement se fondent sur la *déduc-*

tion, laquelle tire une conclusion de principes ou de faits reconnus dans les propositions. — Il y a des arguments qui procèdent d'une autre façon : ils reposent sur la *ressemblance* ou analogie, et concluent d'un fait semblable à un autre pareil : ils procèdent par *induction* oratoire. Moins rigoureux comme preuve, ils produisent souvent plus d'effet dans le discours et fournissent à l'orateur une démonstration plus saisissante et plus irrésistible, grâce au sentiment de l'âme.

8. *L'exemple* d'un fait analogue est un argument par lequel on tire, au moyen d'un rapprochement tacite ou exprimé, une conclusion favorable à la vérité que l'on veut prouver.

Ex. — *Exemple de David* repentant, à qui Dieu a pardonné ; ce qui prouve, dans ce cas spécial, la miséricorde divine à l'égard du pécheur converti ;

Car, tous les pécheurs doivent concevoir une grande confiance dans la miséricorde et la bonté de Dieu ;

Dieu, en effet, pardonnera aussi à tout pécheur repentant et converti.

9. *L'induction* oratoire — qui ne diffère de l'exemple qu'en concluant de *plusieurs*, au lieu d'un, faits particuliers à l'universalité — conduit l'esprit des auditeurs des événements aux lois, des effets aux causes, des cas individuels au général.

Ex. — Bossuet veut-il prouver que "tout n'est que vanité sur la terre", il écrit cette induction oratoire :

"Non, après ce que nous venons de voir, la *santé* n'est qu'un nom, la *vie* n'est qu'un songe, la *gloire* n'est qu'une apparence, les *gloires* et les *plaisirs* ne sont qu'un dangereux amusement. *Tout en vain en nous*, excepté le sincère aveu que nous faisons de nos fautes." (*Or. fun. de Madame*).

10. Une autre forme d'argumentation, par induction, c'est le raisonnement indirect qui établit une vérité, en montrant la fausseté de sa **contradictoire** : celle-ci étant inadmissible, il reste que la thèse est vraie.

Ex. — "Vérité d'un avenir." (MASSILLON).

"Si tout meurt avec le corps, il faut que l'univers prenne d'autres lois, d'autres mœurs, d'autres usages et que tout change de face sur la terre.

"Si tout meurt avec le corps, les maximes de l'équité, de l'amitié, de l'honneur, de la bonne foi, de la reconnaissance, ne sont donc plus que des erreurs populaires, puisque nous ne devons rien à des hommes qui ne nous sont rien, qui vont demain retomber dans le néant et qui ne sont déjà plus.

"Si tout meurt avec le corps, les doux noms d'enfant, de père, d'époux, sont donc des noms de théâtre et de vains titres qui nous abusent, puisque l'amitié, celle même qui vient de la vertu, n'est plus un lien durable"...

#### B. — VICES DE RAISONNEMENT.

11. Il n'est pas sans intérêt de savoir déchirer le voile qui dérobe à l'esprit la fausseté d'un raisonnement : nous vivons dans une époque où l'on se paie de mots creux, sonores, menteurs, de sophismes que l'on colporte du livre au journal, de la revue à la parole publique et aux conversations.

Il y a lieu de se mettre en garde, de rectifier les assertions des menteurs de profession ou des niais qui leur font écho. A cette fin, que l'on se souvienne des sources d'erreur que nous indiquons brièvement.

1. **L'équivoque** ou *ambiguïté des mots* qui consiste à prendre des termes en des acceptions différentes.

Ex. — Les mots *Révolution, liberté, Etat, émancipation, droits de l'homme, de l'ouvrier*, et le reste, sont entourés de tant de ténèbres que l'on en perd le sens vrai et exact.

Que veut dire la *science, la morale, la laïcisme, le naturalisme...* et cent autres ? L'on se perd en dispute de mots, en confusion d'idées, en duperie sottie et imbécile : c'est le règne de l'équivoque dans la société.

La conséquence en est que l'un juge l'œuvre de Hugo, de Musset, de Zola... à sa façon, et l'autre s'empresse de l'apprécier différemment : quelle anarchie !...

2. **L'ignorance du sujet** en question, qui s'attache à prouver autre chose que ce qui est débattu ou exposé. L'on parle de ce que l'on ignore totalement, d'un sujet qu'on ne saurait délimiter nettement.

Ex. — Que signifie cette assertion : " Le Pape est infaillible " ? — Et cette autre : " Hors de l'Eglise, point de salut ! " — Qu'est-ce que désigne cette alliance de termes : " Les droits de l'enfant " ? M. Brunetière a élucidé cette affirmation, dans sa conférence de Lille, avec son talent magistral de philosophe irréfutable.

3. **La généralisation** d'un cas particulier, qui consiste à conclure de l'accessoire au principal, de l'accidentel à l'habituel, d'un ou plusieurs individus à la classe entière dont il fait ou dont ils font partie.

Ex. — Que n'a-t-on pas dit, écrit, imprimé contre le clergé en général, contre les Religieux et les Religieuses, quand un scandale public vient émuouvoir la société ? Combien de jugements erronés, portés sur le catholicisme, sur sa doctrine, sur son culte, sur sa mission divine, parce qu'il y a des catholiques indignes, infidèles à leurs devoirs religieux, coupables d'indifférence ou de scandale ?

4. **L'erreur sur la cause**, qui consiste à rapporter l'effet à une cause autre que celle qui le produit. Il est peu de sophisme qui soit plus pernicieux, plus commun, pour la raison qu'il est rare d'avouer que l'on est ignorant ou que l'on puisse se tromper.

Allez donc arracher de tant de cerveaux que la lune n'est pas la cause de ces désastres sur les végétaux, les semailles, la ponte et les couvées des poules, la récolte des haricots et des vins !...

Ex. — Qu'est-ce les historiens, Michelet, Quinet, Henri Martin... n'ont pas inventé sur la mission de Jeanne d'Arc, les causes de la Révolution française, l'échec des Croisades ? Etc., etc.

Que d'insanités l'on a vomis et que de blasphèmes, de calomnies et d'odieuses men songes débités à plaisir, reproduits avec opiniâtreté contre l'Eglise retardant le progrès des sciences, le bien être des classes inférieures, l'émancipation de la raison humaine ! ...

Par contre, que de fantaisies idiotes et d'illusoires promesses étale le *socialisme*, ainsi que le *naturalisme* contemporain, aux yeux cupides de la classe travaillante,

dans un avenir de béatitude musulmane et pour, un demain qui ne se lèvera jamais : tous deux seront, à leur témoignage, la cause du bonheur assuré de tous dans l'égalité des biens et de leur jouissance... Quelle erreur et quelle utopie!

\* \* \*

1. Nous donnons plus loin la manière dont les orateurs se servent de la forme oratoire pour habiller leurs arguments.

L'argumentation offre assurément des avantages très appréciables, soit pour établir une vérité ou une thèse, soit pour réfuter les erreurs et les faussetés.

Néanmoins, l'art de l'argumentation ne s'acquiert que par l'exercice : il se cache souvent et s'impose sans se laisser voir. Il ne faut donc rien exagérer, car la rigueur sèche et guindée du raisonnement fatigue et déplaît aux esprits simples et sans culture.

H. Taine paraît avec raison mettre en garde contre cet excès :

Cet amour passionné de la démonstration pure qui fait le philosophe, ce scrupule inquiet sur le sens des mots, ces habitudes algébriques, ce retour incessant sur soi-même, ce doute inné qui l'empêche de se faire illusion et le porte à mesurer perpétuellement le degré de probabilité de ce que les autres appellent *certitude* et *conviction*, ce mépris du sens commun, cette haine pour les arguments du cœur, cette foi absolue en l'observation et en la preuve, ce besoin éternel de vérifications nouvelles, — voilà des qualités qui seraient des défauts chez un orateur.

“Elles l'empêcheraient de trouver les raisonnements populaires : elles l'éloigneraient du public. Il faut qu'il soit au-dessus du public, mais d'un degré seulement. On doit ressembler à ceux qu'on persuade ; on n'entre dans leurs sentiments qu'en prenant leurs sentiments ; pour conquérir leur esprit, il faut se plier aux habitudes de leur esprit.”



## II. — PARTIE PRATIQUE.

No. I.

### I. — COMMENT PARLE LE DROIT ET LA VERTU.

N. B. — Nous croyons mériter l'approbation de nos lecteurs, en inaugurant cette **Partie Pratique**, par quelques extraits des journaux de France.

Saluer les persécutés et les faire estimer, leur assurer nos sympathies et notre admiration ne suffit point; il y a plaisir et profit à connaître comment l'innocence se défend en face de la haine et la faiblesse devant la force, la contrainte, la violence.

#### A. — LETTRE D'UN PROSCRIT.

*Vendredi-Saint, 3 heures.*

Monsieur et cher ami,

M. le commissaire central vient, fort courtoisement, de me notifier l'arrêt de mort, signé Combes, de la maison que j'ai fondée, il y a cinq ans.

Je tiendrais à ce que celui qui fit la loi, M. Waldeck-Rousseau, et que celui qui se félicite de procéder à son exécution — car les deux noms se tiendront dans l'histoire, comme l'envers et l'envers d'une piastre turque — je voudrais qu'ils entendissent par l'*Univers* une parole de moine, si petit soit-il dans la milice de Dieu.

Un Religieux ne fait pas à Dieu sacrifice de sa dignité d'homme et de sa qualité de Français. Ce n'est pas devant un premier ministre, fût-il Combes, ni devant une majorité, qu'il abdiquera soit l'une soit l'autre. La lutte commence; elle durera plus longtemps que le voyage du Président Loubet en Algérie.

On verra si l'habitude de l'obéissance monastique a relâché le ressort de la fierté chrétienne.

Ils n'auront créé le délit de congrégation que pour le salut du pays. Nous mourions de prudence; merci, Messieurs de la Franc-Maçonnerie, de nous donner une leçon d'audace!

Nous nous contenterons d'être forts dans les limites du droit naturel. Il est fâcheux pour la France que la légalité républicaine n'ait point pareille ampleur. Nous nous emploierons à ce qu'elle la retrouve.

La République a grand-peur du baptême: nous l'amènerons à le demander.

Nous voulons être, quant à nous, du côté de ceux qui n'ont qu'une frayeur, celle de trembler.

F. DÉODAT-MARIE, de Basly, *des Fr. Mineurs*,



## B. — LA VICTIME ET LE BOURREAU.

Monsieur le président du conseil,

Les délais que les agents de votre administration ont cru pouvoir fixer à notre séjour à la "Grande-Chartreuse" vont expirer. Or, le premier, vous avez le droit d'apprendre que nous ne désertons pas le poste de pénitence et d'intercession, où il a plu à la Providence de nous placer. Notre mission est ici de souffrir et de prier pour notre cher pays; la violence seule arrêtera la prière sur nos lèvres.

Malheureusement, aux jours troublés où règne l'arbitraire, il faut prévoir les plus tristes éventualités; et comme, en dépit de la justice de nos revendications, il est possible qu'un coup de force nous disperse brusquement, et nous jette même hors de notre patrie, je tiens dès aujourd'hui à vous dire que je vous pardonne, en mon nom personnel et au nom de mes confrères, les divers procédés si peu dignes d'un chef de gouvernement que vous avez employés à notre égard. A d'autres époques, l'ostentation ne dédaignait pas, comme aujourd'hui, les armes d'apparence loyale.

Toutefois, je croirais manquer à un devoir de charité chrétienne si, au pardon que je vous accorde, je n'ajoutais pas un conseil salutaire en même temps qu'un avertissement sérieux. Mon double caractère de prêtre et de religieux m'autorise incontestablement à vous adresser l'un et l'autre, afin de vous arrêter, s'il vous reste encore quelque vestige de prudence, dans la guerre odieuse et inutile que vous menez contre l'Eglise de Dieu.

Donc, sur votre pressante invitation, et sur la production d'un document dont vous ne deviez pas, ce semble, ignorer la fausseté manifeste, une Chambre française a condamné l'Ordre dont Notre-Seigneur m'a établi le chef. Je ne puis accepter cette sentence injuste; je ne l'accepte pas; et malgré mon pardon sincère, j'en demande la revision, selon mon droit et mon devoir, par le tribunal infaillible de Celui qui est constitué notre juge souverain! En conséquence, — prêtez une attention particulière à mes paroles, monsieur le président du conseil, et ne vous hâtez ni d'en sourire, ni de me considérer comme un revenant d'un autre âge, — en conséquence, vous viendrez avec moi devant ce tribunal de Dieu. Là, plus de chantages, plus d'artifices d'éloquence; plus d'effets de tribune, ni de manœuvres parlementaires; plus de faux documents, ni de majorité complaisante; mais un juge calme, juste et puissant, et une sentence sans appel, contre laquelle ni vous, ni moi, ne pourrions élever de protestation!



A bientôt, monsieur le président du conseil ! je ne suis plus jeune et vous avez un pied dans la tombe. Préparez-vous, car la confrontation que je vous annonce, vous réserve des émotions inattendues. Et pour cette heure solennelle comptez plus sur une conversion sincère, et une sérieuse pénitence, que sur les habilités et les sophismes qui ménagent vos triomphes passagers.

Et comme mon devoir est de rendre le bien pour le mal, je vais prier ; ou, pour mieux dire, nous les Chartreux, dont vous avez décrété la mort, nous allons continuer de prier le Dieu des miséricordes que vous persécutez si étrangement dans ses serviteurs, afin qu'il vous accorde le repentir et la grâce des réparations salutaires.

Je suis, monsieur le président du conseil, votre très humble serviteur.

F. MICHEL,

*Prieur des Chartreux.*



## ADRESSE DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

(Devoir d'élève.)

*Mesdames, Messieurs,*

Qui n'admire, aux rayons mourants d'un soir de juin, l'imposante grandeur et les beautés crépusculaires du soleil couchant? Lassé de sa course ininterrompue, séculaire, l'astre royal s'apprête à franchir l'horizon; mais avant de s'effacer comme à regret, il revêt, ses parures les plus pompeuses, sa toge de pourpre la plus éclatante; il verse sur la nature qui tressaille une dernière émotion de joie et de mélancolique volupté.

Pourquoi donc ne dépose-t-il point ses luxueux ornements? Pourquoi ne pas voiler la splendeur de sa gloire, pour prendre une physionomie plus morne et plus attristée, — sorte de pronostic qui présage les attendrissements d'un aideu, l'alternance de l'obscurité et du jour, des fraîcheurs nocturnes avec la chaleur méridienne? . . .

\* \* \*

Ce spectacle banal mais grandiose de la nature reproduit à merveille l'image de la vie humaine dans les *alternances* de ses phases successives.

Il figure d'une façon palpable, ce semble, la phase étincelante de l'adolescence qui, pour nous, — "finissants" de 1902 — touche à son déclin, comme le soleil à l'horizon empourpré.

Au soir d'une carrière de *six* ou *sept* années dans l'atmosphère et sous le firmament de cette institution universitaire, nous nous apprêtons, à notre tour, à franchir les limites de la vie écolière pour pénétrer dans les régions nouvelles, dans l'arène du monde. Et, en ce moment solennel, des gerbes d'allégresse illuminent l'atmosphère de cette salle, rayons tempérés d'ombre, des ombres de la tristesse des adieux et de la mélancolie du départ sans retour.

La joie brille au front, baigne les yeux de nos chers parents, qui tressaillent de bonheur auprès de leurs fils, plus heureux eux-mêmes de cueillir la rémunération de leurs travaux et les couronnes de leurs victoires.

La joie éclate dans le cœur de nos vénérés Maîtres et professeurs, légitimement fiers de leurs succès sur le rude sillon de l'année scolaire,

plus fiers encore de la moisson que vient de récolter la main de leurs disciples.

La joie déborde, inonde les traits, les yeux, l'âme frémissante de toute la jeunesse ici présente, se sentant à l'aise au terme de l'étape annuelle, plus fortunée encore de prendre le chemin du foyer, de respirer à pleins poumons le grand air libre des vacances.

Très légitime aussi la joie des "finissants", lesquels se félicitent d'atteindre le sommet des régions où tendait leur marche ascensionnelle, réjouis de saluer l'heure d'une halte momentanée ou du couronnement... Et toutefois, pour nos cœurs, cette joie se mêle d'amère tristesse, car ce soleil qui se couche dans la brise attiédie et les derniers reflets de sa gloire, ce soleil se lèvera-t-il demain, aussi frais de jeunesse, aussi rutilant de splendeur? La course, sur le chemin de la vie, sera-t-elle parfumée des senteurs qui l'enveloppaient dans cet asile du silence, de la pitié, du labeur, de la paix?... C'est l'énigme de demain.

Encore dans la mêlée du combat, dans la poudre et le feu de la bataille, nous envisageons l'issue comme une sorte de repos anticipé. L'on s'était surpris souvent dans la complaisance de ce rêve, comme une aspiration vers l'aube de la liberté conquise à main armée, de la liberté émancipatrice des ennuis, des vicissitudes monotones de la vie de collège!...

Et maintenant, l'heure de la liberté sonne et retentit, pressante et inexorable: le rideau des illusions aimées se déchire, et soudain les pronostics du lendemain estompe les couleurs de la veille. Légère, indécise, quasi menaçante, une vapeur de regrets flotte, s'assombrissant par degrés, fertilisant une sorte de morosité chagrine qui resserre le cœur et la gorge, de ce je ne sais quoi qui étreint l'âme émue de l'exilé: il se voit sur le point de franchir le seuil du foyer paternel, ou la dernière borne de la frontière de sa patrie, et tout son être frémit, au souvenir de jours si beaux qui ne sont plus, du toit chéri qui s'efface au loin, des visages amis qui cesseront de sourire comme les noms de retentir à son oreille ravie.

La voix inexorable du temps a dit: — "Non, non!... c'est fini! Ta place à d'autres; la tienne est dans le monde. La société, la patrie, l'Eglise peut-être appellent tes naissantes énergies... Suis le chemin, sous l'œil réconfortant de la Providence... Va où Dieu t'attend; mais ne recule point, ne fléchis jamais! En avant, comme les vaillants; comme les héros, toujours en avant!..."

C'est bien cela, Mesdames et Messieurs; nous irons de l'avant, courageux, intrépides, magnanimes, vainqueurs dans l'espérance, jamais lâches ni vaincus, je l'espère fermement.



Mais, sur le seuil de cette chère maison, qu'il nous soit permis de remercier Dieu; oui, Dieu d'abord, de l'inestimable bienfait d'une solide instruction et d'une éducation chrétienne.

Ici, qu'avons-nous appris? qu'apprendrez-vous, chers condisciples qui m'entendez? Que vous réserve à vous, chers compatriotes Canadiens-Français, les années, qui vous amèneront bientôt au soir de la vie écolière, comme nous?

La *langue française*, littérature, poésie, éloquence, l'idiome de Démosthène et de Sophocle, de Virgile et de Cicéron, la belle antiquité classique; la pure, noble et mâle littérature du grand siècle dont nos ancêtres furent les contemporains et les rejetons, désormais pleine de sève sur les rives du majestueux Saint-Laurent: gardons un culte inaltérable à ces traditions, à la langue, aux mœurs comme aux croyances de notre origine!

Les *sciences*, mathématiques, physiques, naturelles, si souples au développement des facultés, si fécondes en applications expérimentales, si utilitaires dans les transactions commerciales et industrielles, reculant à plaisir les limites de nos connaissances juvéniles.

L'*histoire* du monde civilisé et barbare, qui familiarise la mémoire avec les gloires ou les crimes du passé, enseigne les sages leçons des événements qui ont étonné l'univers; l'histoire, vaste panorama où se meuvent les grandes figures des grands hommes, fondateurs des nations, des dynasties, héroïques vaincus dont le renom efface celui des vainqueurs et dont le spectre glorieux se dresse immortel, drapé dans les plis empourprés de leur sang au berceau de la patrie. Ah! la patrie! nous avons appris à la mieux aimer, parce que nous avons appris à la mieux connaître, à l'aspect de ses champs de bataille rougis du sang de nos aïeux; nous avons senti battre son cœur dans les héroïques luttes qui ont sauvé sa survivance et sa vitalité; avec elle, nous avons acclamé le drapeau victorieux; avec elle, nous avons pleuré les heures de détresse, d'angoisse, d'humiliation et de malheur. La patrie, c'est l'œuvre de nos pères, de toute cette phalange de héros qui ont immortalisé notre race, qui ont su nous transmettre intacts, sans souillure, notre foi religieuse, notre langue impérissable, nos droits imprescriptibles!

C'est enfin la *philosophie*, la science naturelle et supérieure des vérités et des choses: Dieu, l'âme, l'homme, l'être en général; les notions de morale, du droit et du devoir, de la vertu et du vice, du beau et du bien... marche triomphale de l'esprit vers les hauteurs qui dominent et couronnent le cycle des études qui n'en étaient que les préambules et l'initiation.

Esquisse incomplète, Mesdames et Messieurs; telle est la série sommaire des études que nous avons parcourue et qui s'ouvre, comme une carrière riante, à l'avidité curieuse de ceux qui viennent sur nos traces: source de joies inexprimables qui va se fermer pour nous, mais qui ne saurait plus tarir, même en dehors de cette enceinte.

\* \* \*

En présence de l'avenir, nous nous sentons désormais armés, forts de ces principes, cuirassés contre les traits de l'ennemi. Se pourrait-il faire que ces longues années, passées sous la tutelle de professeurs intelligents et dévoués à leur tâche, s'évaporent comme une rosée inféconde? Non, chers et vénérés *Maîtres*: leçons et principes religieux, nous les emportons dans les entrailles mêmes de notre âme tout entière. Ils seront notre bouclier et notre armure dans les heures d'assaut, et nous saurons, preux chevaliers de l'éducation catholique, nous montrer dignes de nos convictions et de vos sacrifices. Ces cœurs que vous avez pétris, comme des mères, ils ne vous oublieront jamais, et en vous laissant leur salut d'adieu, ils forment des vœux très affectueusement sincères pour la prospérité, la grandeur, le développement de l'œuvre que vous poursuivez avec tant de zèle et d'abnégation.

Vous enfin, chers *condisciples*, hier compagnons de labeur, et qui resterez nos amis, songez à vivre heureux et gais, laborieux surtout, sous l'œil et la main de vos *Maîtres*. Puissiez-vous, chers compatriotes, creuser avec ardeur et avec profit, le sol nouveau et riche de notre littérature nationale et de la littérature française! Puissiez-vous, à côté de nos *condisciples* de langue anglaise, être la fierté et l'honneur, la couronne et la gloire de notre *Alma Mater*.

A elle, tous nos sentiments de gratitude inaltérable; à elle, tous nos vœux de grandeur et de succès; à elle, nos félicitations, nos espérances, notre affection, jusqu'au soir de la carrière, où viendra briller l'horizon d'un soleil qui ignore son couchant!

U. V.

Ottawa, juin 1902.

## FORME ORATOIRE DES ARGUMENTS.

## I. — La Fausse conscience.

L'on demande si l'ignorance est une excuse, un titre pour se justifier devant Dieu.

Ah! mes chers auditeurs, plutôt à Dieu que cela fût ainsi! un million de péchés cesseraient aujourd'hui d'être péchés; et le monde, sans grâce et sans pénitence, se trouverait déchargé d'une infinité de crimes dont le poids a fait gémir de tout temps et fait encore gémir les âmes vertueuses.

Mais si cela était, reprend saint Bernard, pourquoi David, ce saint roi, dans la ferveur de sa contrition, aurait-il demandé à Dieu comme une grâce qu'il oubliât ses ignorances passées? N'aurait-il pas dû dire au contraire: "Seigneur, souvenez-vous de mes ignorances et ne les oubliez jamais? Car, puisqu'elles me doivent tenir lieu de justification auprès de vous, il est de mon intérêt que vous en gardiez le souvenir et que vous les ayez toujours présentes."

Est-ce ainsi qu'il parle? Non! il dit à Dieu: "Oubliez-les; effacez-les de ce livre redoutable que vous produirez contre moi, quand vous me jugerez dans toute votre justice. Ne vous souvenez point alors du mal que j'ai fait et que je n'ai point connu; puisque, de ne l'avoir pas connu, dans l'obligation où j'étais de le connaître, c'est déjà un crime dont vous seriez en droit de me punir."

Il n'est donc pas vrai que l'ignorance, et par conséquent la *fausse conscience*, soit toujours une excuse recevable auprès de Dieu.

BOURDALOUE.

\* \* \*

Veut-on réduire le raisonnement qui précède en une forme syllogistique, nette, précise, tangible? Rien de plus aisé; et l'on verra que le célèbre orateur établit son argumentation sur l'*autorité* de la sainte Ecriture:

Si l'ignorance était une excuse, David, au lieu de prier le Seigneur d'oublier "ses ignorances", l'aurait supplié de s'en souvenir toujours;

Or, il le conjura de les "oublier";

Donc, "l'ignorance" n'est pas une excuse recevable devant Dieu.

## II. — Le bonheur de croire.

Le P. de Ravignan, S. J., voulant prouver que l'on est heureux d'avoir la foi aux vérités surnaturelles — dans un discours prononcé à Besançon, en 1842, — adopte ce raisonnement :

Ce qui modère et dirige nos idées, ce qui console et féconde nos douleurs, ce qui change notre faiblesse en force, ne peut que nous rendre heureux ;

Or, la foi nous procure ces avantages ;

Donc, la foi nous rend heureux.

Mais le pieux orateur se garde bien de présenter son raisonnement sous la forme aride et froide ; il se complait à l'orner des agréments de son onctueuse éloquence ; s'appuyant sur le langage inspiré, des paroles mêmes du Sauveur :

“ *Beati qui non viderunt et crediderunt* ” — “ Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru ” ;

il aborde son sujet et le développe ainsi :

J'ai pensé, mes Frères, qu'il vous serait consolant et utile de vous présenter quelques traits d'un tableau qui ne vous est pas étranger, et de vous rappeler un bonheur qui est le vôtre, le bonheur même de croire.

Pour ceux qui ont conservé l'inappréciable trésor de la foi, pour ceux qui en seraient, hélas ! à le chercher encore, il est toujours salutaire de ramener la pensée sur ces biens, les seuls vrais biens, et que l'on trouve uniquement dans la soumission sincère et courageuse aux enseignements du Sauveur.

Nous sentons mieux les biens, vous le savez, par le contraste des biens opposés.

Nos maux ici-bas sont les désirs qui nous fatiguent, les douleurs qui nous assiègent, notre faiblesse qui succombe sous le poids de nos devoirs.

Nos désirs, la foi les modère et les dirige ; nos douleurs, la foi les console et les féconde ; notre faiblesse, la foi la change en force.

Moderation et fixité dans les désirs, consolation et mérite dans les peines, force dans les combats de la vertu, tels sont tout ensemble et les remèdes pour nos maux et les véritables biens apportés à nos cœurs par une foi vibrante et généreuse :

C'est le bonheur de croire dont j'ai à vous entretenir.

— Viennent ensuite les développements du discours, lequel se termine par cet éloquent résumé :

“ Divin bienfait de ma foi, je vous bénis et vous révere. En vous je chéris le joug imposé à ma raison, le frein mis à mon cœur. Sans vous, je le sens bien, l'orgueil de l'homme et l'abaisse et l'égare ; faible sans

vous, manquant de guide et d'appui, il flotte incertain et malheureux. foi sainte, foi vénérable, avec vous nos pas sont assurés, nos désirs fixes et purs, nos douleurs consolées et fécondes; notre faiblesse devient force.

Ce sont les maux guéris, les vrais biens apportés; c'est le bonheur de croire.

Vous avez donc besoin de croire, besoin surtout de vivre selon la foi, pour être heureux, ô vous qui m'écoutez, peut-être jouets encore de jeunes illusions et d'opinions généreuses en apparence; non, non, la parole humaine, les rêves de l'enthousiasme, les théories qu'un jour voit naître et voit mourir ne rempliront pas le besoin de votre âme: il faut la foi.

Vous avez besoin de croire pour être heureux, vous qui, rendu au langage de la conscience, n'y rencontrez quelquefois qu'un doute pénible, combat dans vous de vous-même contre la vérité; vous doutez, l'Eglise affirme; il faut croire.

Vous avez besoin de croire pour être heureux, vous que le tourbillon des affaires emporte, que des passions tyranniques fatiguent et oppriment, qui fuyez la réflexion et la prière, qui n'y voyez que trouble et malaise, qui voudriez un lieu de repos et ne le trouvez pas; vous avez besoin de la foi.

Vous avez besoin de croire encore, vous, mes frères, heureux de croire déjà: augmentez notre foi, disaient les apôtres à leur maître; Seigneur, disait un autre, je crois, aidez mon incrédulité, "*Credo, Domine, adjuva incredulitatem meam.*" C'est la prière que tous nous devons faire, et pour demeurer fermes dans la foi, pour la conserver vive et pure, quand tout tendrait à l'ébranler et à l'altérer, et pour la féconder par les œuvres bénies de la charité; pour la faire aimer, désirer de ceux qui la délaissèrent; pour accomplir en elle, avec courage, les jours donnés à notre pèlerinage; pour jouir du seul et vrai bonheur qu'on puisse goûter ici-bas; et voir enfin succéder à ses ombres et à ses obscurités saintes, les claires manifestations de la gloire et de la vision des cieux.

### III. — Vérité de la Religion.

N. B. — Comme l'indifférence et l'incrédulité s'infiltrèrent aujourd'hui, grâce à la littérature, en roman, au journal, à la revue, il nous semble opportun de donner ici un raisonnement qui soit péremptoire, probant et irréfutable: ne servirait-il qu'à l'affermissement d'une seule âme dans son adhésion à la doctrine évangélique, qu'il y aurait lieu de s'en réjouir et de s'en féliciter.

#### *Raisonnement en forme.*

1. La Religion catholique s'appuie sur des preuves que Dieu seul a pu et a voulu, de fait, nous fournir;
2. Or, Dieu ne peut et ne veut pas nous tromper;
3. Donc, la Religion catholique est vraie.



## A. — Preuve poétique.

Voici de quelle façon, le fils du grand Racine habille — dans son poème de la *Religion*, ch. V., — la preuve oratoire et poétique du raisonnement qui précède :

Si ma religion n'est qu'erreur et que fable,  
 Elle me tend, hélas ! un piège inévitable.  
 Quel ordre ! quel éclat ! et quel enchaînement !  
 L'unité du dessein fait mon étonnement.  
 Combien d'obscurités tout à coup éclaircies !  
 Historiens, martyrs, figures, prophéties,  
 Dogmes, raisonnements, écrits, tradition,  
 Tout s'accorde, se suit, et la séduction  
 A la vérité même en tous points est semblable.  
 Déistes, dites-nous quel génie admirable  
 Nous fait de toutes parts si bien envelopper,  
 Que vous devez vous-même d'échapper ?  
 Quand votre Dieu pour vous n'aurait qu'indifférence,  
 Pourrait-il, oubliant sa gloire, qu'on offense,  
 Permettre à cette erreur, qu'il semble autoriser,  
 D'abuser de son nom pour nous tyranniser ?  
 Par quel crédit encor si loin de sa naissance,  
 Ce mensonge en tous lieux a-t-il tant de puissance ?  
 De l'Islande à Java, du Mexique au Japon,  
 Du hideux Hottentot jusqu'au transi Lapon,  
 Nos prêtres de leur zèle ont allumé les flammes,  
 Ils ont couru partout pour conquérir des âmes.  
 Des esclaves partout ont chéri leurs vainqueurs :  
 Que leur fable est heureuse à soumettre les cœurs !  
 Si des rives du Gange aux rives de la Seine,  
 Entraîné par l'ardeur qui vers eux les entraîne,  
 D'éloquents Talapoins, munis d'un long sermon,  
 Accouraient nous prêcher leur Sommonokodon,  
 Ou que, prédicateurs au bon sens moins contraires,  
 L'Alcoran dans leurs mains, des derviches austères,  
 De par le grand Prophète, en termes foudroyants,  
 Vinsent nous proposer d'être de vrais croyants :  
 Quelle moisson de cœur feraient de tels apôtres ?  
 Leurs peuples cependant ont tous reçus les nôtres.  
 Un Dieu né dans le sein de la virginité,

Un Dieu pauvre, souffrant, mort, et ressuscité,  
 Ne commande par eux que pleurs et pénitence,  
 Est-ce de leurs discours la brillante éloquence,  
 Qui peut à sa pagode arracher un Chinois ?  
 Quel champ pour l'orateur que la crèche et la croix !  
 Celui qui l'a prédit opère ce miracle.  
 Tout peuple, toute terre entendra son oracle.  
 Sa loi sainte sera publiée en tous lieux :  
 Je me soumets sans peine à ce joug glorieux.  
 Quoique captive, enfin, la raison qui m'éclaire  
 N'y voit point la lumière à la sienne contraire.  
 Mais son flambeau s'unit à celui de la foi,  
 Et toutes deux ne sont qu'une clarté pour moi.  
 Le Verbe s'est fait chair, je l'adore et m'écrie :  
 Trois fois saint est le Dieu qui m'a donné la vie !

#### B. — Preuve en prose.

Avant Louis Racine, La Bruyère, avec son esprit droit, juste, lucide et convaincu, avait déjà développé le même raisonnement — au XVI et dernier chapitre de son superbe volume des *Caractères*."

Si l'on nous assurait que le motif secret de l'ambassade des Siamois a été d'amener le roi très chrétien à renoncer au christianisme, à permettre l'entrée de son royaume aux Talapoins, qui eussent pénétré dans nos maisons pour persuader leur religion à nos femmes, à nos enfants et à nous-mêmes, par leurs livres et leurs entretiens, qui eussent élevé des pagodes au milieu des villes, où ils eussent placé des figures de métal pour être adorées : avec quelles risées et quel étrange mépris n'entendrions-nous pas des choses si extravagantes ! Nous faisons cependant six mille lieues de mer pour la conversion des Indes, des royaumes de Siam, de la Chine, et du Japon, c'est-à-dire pour faire très sérieusement à tous ces peuples des propositions qui doivent leur paraître très folles et très ridicules. Ils supportent néanmoins nos religieux et nos prêtres ; ils les écoutent quelquefois, leur laissent bâtir leurs églises et faire leurs missions : qui fait cela en eux et en nous ? ne serait-ce point la force de la vérité ! . . .

Si ma religion était fautive, je l'avoue, voilà le piège le mieux dressé qu'il soit possible d'imaginer ; il était inévitable de ne pas donner tout au travers et de n'y être pas pris : quelle majesté, quel éclat des mystères ! quelle suite et quel enchaînement de toute la doctrine ! quelle raison éminente ! quelle candeur, quelle innocence de mœurs ! quelle force invincible et accablante des témoignages rendus successivement et pendant trois siècles entiers par des millions de personnes les plus sages, les plus modé-

rées qui fussent alors sur la terre, et que le sentiment d'une même vérité soutient dans l'exil, dans les fers, contre la vue de la mort et du dernier supplice ! Prenez l'histoire, ouvrez, remontez jusques au commencement du monde, jusques à la veille de sa naissance : y a-t-il eu rien de semblable dans tous les temps ? Dieu même pourrait-il jamais mieux rencontrer pour me séduire ! Par où échapper ? Où aller, où me jeter, je ne dis pas, pour trouver rien de meilleur, mais quelque chose qui en approche ? S'il faut périr, c'est par là que je veux périr : il m'est plus doux de nier Dieu que de l'accorder avec une tromperie si spécieuse et si entière. Mais je l'ai approfondi, je ne puis être athée, Je suis donc ramené et entraîné dans ma religion, c'en est fait.

— *Puis, le moraliste pose ce dilemne aux incrédules :*

La religion est vraie, ou elle est fausse.

Si elle est fausse, en la suivant on ne perd que quelques années de vie qui ne sont pas plus malheureuses que d'autres.

Si elle est vraie, en ne la suivant pas on se prépare un malheur éternel ; Donc, le plus sûr est de la suivre et de la pratiquer.

— *Mais ce raisonnement est présenté sous une forme oratoire :*

La religion est vraie ou elle est fausse. Si elle n'est qu'une vaine fiction, voilà, si l'on veut, soixante années perdues pour l'homme de bien, pour le chartreux ou le solitaire ; ils ne courent pas un autre risque. Mais si elle est fondée sur la vérité même, c'est alors un épouvantable malheur pour l'homme vicieux ; l'idée seule des maux qu'il se prépare me trouble l'imagination ; la pensée est trop faible pour les concevoir, et les paroles trop vaines pour les expliquer. Certes, en supposant même dans le monde moins de certitude qu'il ne s'en trouve en effet sur la vérité de la religion, il n' a point pour l'homme un meilleur parti que la vertu.



## IV

## Réfutation d'un raisonnement vicieux.

N. B. — Il arrive souvent, à la tribune, au barreau, dans la chaire, que l'orateur se sent dans l'obligation d'établir solidement sa thèse, en *réfutant* les assertions de ses adversaires. — Prenons l'exemple de Jeanne d'Arc, que les calomniateurs incroyants et de mauvaise foi ont présentée comme :

“ Ce jouet d'une hallucination bienheureuse, née de son amour pour la France et qui lui aurait fait croire à une mission surnaturelle.”

Ecoutez le R. P. Cousé, S. J., dans son discours : *La double mission de Jeanne d'Arc*, 14 mai 1899.

Mais quoi, messieurs, est-ce que *l'hallucination ne suppose pas une nature physiquement et moralement déséquilibrée ?* — (*Preuve.*) Est-ce qu'elle ne se trahit pas par une nervosité malade, par l'exaltation des idées et du langage, de fébriles espérances suivies de profonds abattements ?

Or, *Jeanne ne présente aucun de ces symptômes.* — (*Preuve.*) C'est la robuste paysanne, florissante de santé et de bonne humeur, qui supporte gaillardement les fatigues et les privations de la guerre, et cela n'est pas d'une hallucinée. C'est une intelligence calme, positive, qui ne vogue jamais dans l'irréel. Elle émerveille les hommes de guerre, et, en particulier, Dunois et le duc d'Alençon par sa prudence, son flair, sa tactique qui dépasse celle de Talbot ; cela non plus n'est pas d'une hallucinée. Elle émerveillera un jour les hommes de loi par la rapidité de ses ripostes spirituelles, éblouissantes d'à-propos et de bon sens ; la fine Champenoise, doublée d'une Lorraine déroutera les juges retors de Normandie. Encore une fois, tout cela n'est pas d'une hallucinée.

*Jeanne n'est donc pas victime d'une illusion.* Ce qu'elle a entendu, ce n'est ni l'écho lointain de la guerre, ni le vent d'ouest chargé de larmes et de râles, ni l'âme de murmure de la forêt : ce sont des voix bien réelles qui lui ont dit, en syllables bien distinctes : “ Va, fille de Dieu.” La lumière qui a frappé ses yeux, ce n'est pas la pluie d'or du soleil criblant le feuillage du Bois chenu : ce sont bien les auréoles divines des clartés surnaturelles dont s'enveloppent les anges et les saints en mission sur la terre.

## NOTIONS DE PHILOSOPHIE

N. B. — Les lecteurs et les lectrices de la REVUE nous approuveront sans doute de leur servir désormais, en guise de variété, en vue de leur intérêt très pratique, une série d'aperçus élémentaires et quelques essais modestes de compositions philosophiques.

Il nous a semblé que le caractère de la REVUE comportait une variété plus grande, en raison des nouveaux abonnés venant de tous côtés, en dehors même du personnel enseignant.

## I. — Le Corps.

1. L'homme confine à la série animale par le **corps**; il s'y rattache par son être matériel, par ses *facultés inférieures*, dans l'ordre végétatif et sensitif.

A. Dans l'ordre de la vie **végétative**, il ressemble à la plante et à l'animal; il lui faut, en effet des aliments qu'il s'assimile par la *nutrition ou alimentation*; il se développe, dans la succession des années et l'enchaînement des mois de sa carrière périssable et mortelle, par la *croissance ou augmentation*, comme il se perpétue et se survit par la *génération* ou la *propagation* familiale.

B. Dans l'ordre de la vie **sensitive**, l'homme est doté par le Créateur d'une hiérarchie de puissances ou *facultés* qui le mettent en relation et en contact avec le monde extérieur, surtout avec ses semblables.

a) L'on connaît les **facultés de connaissance** — les unes *externes*, à savoir les cinq sens : *vue, ouïe, toucher, goût, odorat*; — les autres *internes*, à savoir les sens que l'on désigne sous le nom de : *instinct, imagination, mémoire, sensibilité*.

b) L'on connaît aussi les **facultés d'appétit** ou **cœur** — l'appétit *sensitif* sous la forme d'*attraction* ou de *répulsion*; — les *passions*, sous la forme de *concupiscence* ou d'*irascibilité*.

\*  
\* \*

## II. — L'Âme.

2. L'homme confine au monde spirituel et angélique par l'**âme**; il s'en rapproche par son être simple, immatériel, spirituel, immortel, par ses *facultés supérieures*, dans l'ordre de la vie intellectuelle et morale.

A. Dans l'ordre la vie **intellectuelle**, il ressemble à l'ange, aux esprits

invisibles; il lui faut, en effet, des aliments qu'il s'assimile par les **facultés de connaissance**, à savoir l'intelligence.

L'intelligence présente des aspects divers, désignés sous le nom de: *mémoire, conscience; réflexion, attention, et aussi intuition de l'idée* ou connaissance spontanée, *jugement, raison*.

B. Dans l'ordre de la vie **morale**, l'on distingue la faculté d'*appétit raisonnable* — la **volonté**, dont l'objet est le bien absolu ou Dieu, dont l'objet est *libre*, c'est-à-dire le bien contingent, accidentel, tel qu'il se présente ici-bas.

**Remarque.** — En ce qui concerne l'âme, intelligence et volonté, vie intellectuelle et morale, il importe de considérer divers résultats au point de vue de la vie individuelle et des relations sociales:

- a) l'*habitude* ou la série des habitudes;
- b) les *actes vertueux* qui embrassent une infinité de déterminations spéciales provenant du tempérament, du caractère, du milieu favorable — et, sans nul doute aussi, de la ferveur ou activité spirituelle, de la perfection de l'âme avec le concours de la grâce divine;
- c) les *actes mauvais*, dont la répétition et la succession délibérée engendrent le vice, l'affaiblissement des ressorts moraux, la déchéance, l'avi-  
lisement, la désespérance,

N. B. — L'esquisse très légère qui précède est le **plan** que nous voulons développer dans nos études; on y reviendra plus tard, quand se présentera l'étude des rapports du physique et du moral.

Ces notions, et d'autres qui vont suivre, mises au tableau et nettement expliquées, ont attiré la sympathie et l'enthousiasme des élèves de deux pensionnats d'Ottawa, où il nous a été donné de les servir à ces jeunes intelligences. Ce succès nous a déterminé à les propager par notre publication.

## COMPOSITION PHYLLOSOPHIQUE

“ Expliquez ces paroles de Pascal: *L'homme n'est ni ange ni bête.*”

(Développement.)

“ Il est dangereux de trop faire voir à l'homme combien il est égal aux bêtes, sans lui montrer sa grandeur; et il est dangereux de lui faire voir sa grandeur sans sa bassesse. Il est encore plus dangereux de lui laisser ignorer l'un et l'autre; mais il est très avantageux de lui représenter l'un et l'autre.”

C'est la pensée qu'il importe de mettre en lumière et en relief, dans le dessein d'en cueillir les fruits.

En ce qui concerne le *corps*, splendide et mystérieuse merveille, tissée des mains divines, l'homme est "un roseau, le plus faible de la nature... ; une vapeur, une goutte d'eau, suffit pour le tuer. Mais quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait, grâce à l'*âme*, qu'il meurt, et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien."

"Toute notre dignité consiste donc en la pensée", et en la rectitude de notre volonté.

"L'homme est à lui-même le plus prodigieux objet de la nature ; car il ne peut concevoir ce que c'est que *corps*, et encore moins ce que c'est qu'*esprit*, et moins qu'aucune chose comment un corps peut être uni à un esprit : concevons donc que ce mélange d'esprit et de boue nous disproporionne."

Par le *corps* l'homme est matière comme le cristal et le marbre ; il est végétal, comme la fleur et les rameaux des branches ; il est animal, comme l'oiseau et le singe. Matière, il s'use et tombe en poussière, débris par débris, jusqu'à ce qu'enfin le nom de cadavre ne demeure plus pour désigner ses malheureux restes ; végétal, il se nourrit d'aliments, se les assimile pour la croissance et le développement ; puis sa verdure pâlit, son teint se fane, sa stature se courbe, la sève de sang tarit en se refroidissant, et il se dessèche bientôt et périt ; animal, il se déplace et se meut dans l'espace et la durée ; son œil, son oreille, sa main, son goût, son odorat le relie au spectacle, aux échos, aux êtres et aux phénomènes de la nature : mais ses sens ne perçoivent rien d'extrême, car "trop de bruit assourdit, trop de lumière éblouit, trop de vin empêche de trouver la vérité..."

Par l'*âme*, l'homme, à l'aide de la volonté et de l'intelligence, devient artiste : sa main façonne les minéraux, diamant, pierreries, or, cristal ; son œil discerne les couleurs et les mélange harmonieusement dans les chefs-d'œuvre de la peinture : son oreille démêle les sons des cordes, des tuyaux, les vibrations de l'acier ou de l'argent, harpe, lyre, vingt autres instruments en métal ; son goût apprécie les liqueurs, les sirops, les produits végétaux. L'art donne la main au commerce, à l'industrie, à la nature : tout s'embellit, s'agrément, s'ennoblit dans le domaine conquis et civilisé. Et le progrès recule tous les jours les limites de cette ravissante conquête!...

Par le *corps*, l'homme est affecté d'impressions, de sensations, de perception qui s'étagent dans sa mémoire sensible, dans son imagination, dans sa sensibilité qui vibre, frémit, frissonne tour à tour sous les effluves du plaisir ou les tranchées de la douleur. Emotions, inclinations, pas-

sions, c'est la bête qui rugit, sauvage, indomptée, inapprivoisée; c'est la bête qui mord, déchire, tue sa victime, assouvissant son appétit d'attraction du mal, son appétit de répulsion du bien, son appétence de désirs illimités, d'irascibilité qui s'abaisse à la haine et à la vengeance, au crime et au déshonneur. Son instinct se déprave, et la perd en la dépravant. . .

Par l'*âme*, l'homme rectifie et rehausse les phénomènes des facultés de perception et de conservation. La *mémoire* intellectuelle opère la reviviscence des idées, le rappel des souvenirs, la résurrection des chers défunts; elle acquiert une force et une lucidité merveilleuses, sans confusion des temps, des lieux, des personnes, avec le secours de la réapparition des états de conscience. La *conscience*, en effet, rend l'homme convaincu de sa dignité, de son identité, de sa liberté: c'est l'âme en possession de ses prérogatives, de sa grandeur qui la place au-dessus du monde et des sens. L'intuition de la vérité, de la beauté, du bien provoque son *attention*, ses *réflexions*, facilite ses *jugements*, garantit les éléments de ses raisonnements.

Mais la *volonté* est la reine, libre dans ses décisions, tenace dans ses résolutions: sans son assentiment rien ne s'opère dans le palais, nulle faculté ne s'affranchit de sa dépendance; tout tremble et obéit, quand elle en a prononcé ces mots: "Je veux" ou "je ne veux point." A elle de faire éclore les habitudes, de faire murir les actes vertus; à elle, hélas! pervertie et abdiquant ses privilèges, de prendre la responsabilité des actes mauvais, du vice et de ses suites lamentables.

\*  
\* \*

Ainsi, l'homme n'est ni ange ni bête; il est homme, les pieds dans la poussière, le regard fixé aux cieux, le corps au berceau et bientôt dans le cercueil, l'âme au soleil de la raison et de la foi et bientôt sur les hauteurs éternellement ensoleillées de la gloire: "c'est un Dieu tombé qui se souvient des cieux" — ou qui ne s'en souvient guère?!





## SUPPLEMENT.

No. I.

### DERNIER APPEL D'UN MOURANT.

N. B. — Un vénérable religieux, homme de parole évangélique, de zèle et de bonnes œuvres, écrit à M. Combes, son compatriote, apostat haineux et cynique renégat, la lettre suivante qui mérite d'être conservée :

Toulouse, 28 février 1903.

Monsieur le Président du Conseil,

M. Rabier, dans son rapport, conclut au refus d'autorisation pour notre Congrégation : l'orage gronde donc plus fort que jamais sur ma tête.

Je suis chargé d'années et à deux pas de ma tombe, et me voici menacé d'être brutalement expulsé d'un couvent que j'ai fondé, il y a bientôt cinquante ans, dont je suis le propriétaire légal, pour lequel j'ai toujours, très exactement, payé les impôts ; me voici au moment d'être violemment arraché de ma pauvre cellule où j'espérais paisiblement mourir ! Qui peut me protéger et me défendre, si ce n'est Votre Excellence ?

Vous êtes Président du conseil des ministres ; où doivent se trouver la justice et l'équité, si elles ne se réfugient pas dans un Conseil des ministres et dans son Président ?

Vous êtes ministre de l'intérieur ; à qui, plus qu'à vous, incombe le devoir sacré de faire régner l'ordre et de protéger tout citoyen contre toute violence, toute injustice, toute tyrannie ?

Vous êtes ministre des cultes ; à qui, plus qu'à vous, incombe encore le devoir sacré de défendre et de protéger celui qui a consacré sa vie toute entière au culte du Seigneur ?

Pourriez-vous d'ailleurs oublier que vous êtes Président du conseil et ministre de l'intérieur et des cultes, dans une République qui a pris pour devise : *Liberté, Egalité, Fraternité* ? Devise toute sainte et toute évangélique, apportée sur la terre par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Or, c'est au nom de cette sainte et évangélique *liberté*, que je demande de prier où je veux, comme je veux, et de m'habiller comme je veux.

C'est au nom de cette sainte et évangélique *égalité*, que je demande de vivre pauvre et de porter l'habit du pauvre pour être l'égal du pauvre.

C'est au nom de cette sainte et évangélique *fraternité*, que je demande de rester jusqu'à la mort le frère et l'ami du pauvre et du malheureux.

Voilà plus de cinquante ans que, la croix à la main, je combats sous

cette devise; une expulsion violente et injuste serait-elle, aujourd'hui, ma récompense?

Votre Excellence pourrait-elle permettre une si monstrueuse iniquité? Quelle place occuperait votre nom au pilori de l'histoire?

Non, non, il n'en sera pas ainsi.

J'ai, d'ailleurs, d'autres titres encore à votre protection; nous sommes nés dans le même département et sous le même ciel, la même contrée a abrité notre berceau; votre oncle, vénérable prêtre qui, vous a servi de père, était mon ami: j'ai, il y a près de trente ans, évangélisé sa paroisse; j'ai aussi paternellement accueilli M. votre frère quand il voulut entrer dans notre ordre séraphique et en porter le saint habit: à tous ces titres, Excellence, puis-je douter de votre grand cœur?

Si cependant, malgré tout, Votre Excellence, ce que je ne puis croire, refusait de m'épargner la douleur de l'expulsion, je la supplie, au moins, d'épargner à ma vieillesse celle d'être brutalement jeté dans la rue et d'y demeurer sans abri; que votre Excellence veuille donc m'accorder la grande faveur d'un abri dans une des prisons de la République de la liberté, de l'égalité et de la fraternité pour y vivre avec les chers prisonniers, pour y être leur égal et leur frère, pour les consoler de leur captivité et leur ouvrir le ciel!

Certain que Votre Excellence m'accordera, au moins, cette dernière faveur, je la prie d'agréer à l'avance l'assurance de ma vive gratitude et de me permettre de me dire.

De Votre Excellence,

Le serviteur toujours dévoué, priant toujours, pour le salut de votre âme, auquel je vous conjure de réfléchir sérieusement en vous plaçant en face de l'éternité.

P. MARIE-ANTOINE.

*(Du couvent des Capucins de Toulouse)*



## MGR LABELLE ACCUEILLI DE L'HUMANITE CIVILISÉE.

(Suite)

Célébrons maintenant avec toute l'estime qu'on lui doit comme enfants de l'Eglise et de la patrie canadienne, célébrons l'œuvre du curé Labelle. Une vaste sollicitude qui embrasse la sanctification et le confort de ses concitoyens qu'il aime comme prêtre et compatriote, une vaste sollicitude que le ministère d'une paroisse ne saurait épuiser, élève la vie de Mgr Labelle à l'éminent degré que l'on sait de mérite et d'honneur. L'amour de l'Eglise et de la patrie lui inspire, précise en sa conception et large en ses horizons, la forme de son zèle. Le génie passionné qui le guide lui fait reconnaître le théâtre de ses nobles entreprises dans la vallée de la Rouge qui creuse ses talus, étend ses plaines dans les montagnes du Nord. Animé de cette foi qui l'a fait prêtre en son adolescence et de ce patriotisme qui, dans l'âge mur, l'a fait colonisateur, Mgr Labelle entre dans le massif superbe de nos Laurentides. Comme un géant, il monte vers nos montagnes; il franchit les vallées et les monts comme un géant de courage plus encore que de taille. A sa suite, vers la "hauteur des terres" aux extrémités du domaine national il entraîne des populations; tant elles sont propices les voies nouvelles qu'il ouvre et fortes les espérances des solitudes s'arrête; son regard scrute les profondeurs; des chances d'avenir s'y font-elles apercevoir, il plante là une croix, c'est un germe jeté en terre, le germe béni de hameaux futurs, effloraison de travail et de foi que le temps donnera. Ah! c'est ici que le curé Labelle m'apparaît créé par Dieu, à l'image de nos immortels fondateurs et le continuateur de leur chrétiennes ambitions. Sa mission a moins d'amplitude et de majesté que la leur mais elle en porte le même caractère. Il a reçu des Pères de la patrie canadienne-française la Croix qui fonde les colonies. Qu'elle a été lente mais assurée, irrésistible l'ascension de la Croix, des plages du Golfe aux limites extrêmes de notre chère province de Québec! Que j'aime à lire notre histoire nationale pour y voir passer la Croix! Cartier la plante au promontoire que la Cité de Champlain couronna depuis et Chomedey de Maisonneuve l'exalte au sommet du Mont-Royal, et sous ses bras tutélaires naissent deux villes chères à notre nation. Pendant un travail deux fois séculaire la Croix envahit les plages de notre fleuve Saint-Laurent. Puis la Croix quitte les rives du grand fleuve et se rapproche des montagnes qui encadrent le sol national. Le

curé Labelle la saisit ici au premier redan des Laurentides et l'emporte vers les cimes les plus reculées. C'était la dernière conquête de la Croix.

Maintenant superbe sur la flèche de nos clochers, elle mire dans l'azur allégresse de nos lacs et de nos rivières et darde dans larges horizons bleus le feu de ses ors ou de son fer poli, et le paysan qui la vénère dans cette apparition aérienne sent descendre sur son âme des pensées qui le font meilleur.

Il est bien heureux, ce colonisateur chrétien. Il pouvait dire avec Israël : *Latabitur deserta et invia et exaltabit solitudo*. La terre est déserte et sans voie se réjouira et la solitude résonnera des cris d'une sainte allégresse. Les psalmodies d'une chapelle bientôt se mêleront aux concerts qui montent des profondeurs murmurantes des forêts et des lacs. Ailleurs où quelques rares colons avaient précédé notre héros, colons qui s'étaient égarés loin du monde civilisé, oubliés de la société, ignorés de l'Eglise, notre cher colonisateur pouvait chanter encore avec Isaïe : *Exulta et lauda, habitatio Sion quia magnus in medio tui sanctus Israel*, vous qui buvez aux fontaines de nos montagnes et aux sources de nos fleuves, réjouissez-vous ; j'ouvrirai au milieu de vous une source céleste ; je bâtirai au milieu de vous et de vos enfants la maison de notre Dieu, grand et saint, le Dieu d'Israël.

Je me comptais à me représenter le curé Labelle au soir de sa vie, se rémémorant ses longs labeurs. Dieu avait béni ses nobles fatigues en les couronnant d'un succès qui dépassait les espérances : une chrétienté qui comptait nombre d'églises et de chapelles, florissait dans les Laurentides. De leur côté, ses compatriotes attestaient la grandeur et la bonne fortune de ses desseins en le nommant le Roi du Nord. Avec une joie grande, le curé pouvait se dire : Non, je n'ai pas été sur la terre un serviteur inutile : J'ai agrandi le royaume de Jésus-Christ, mon divin Maître, et j'ai reculé les frontières inhabitées de mon pays bien-aimé.

Toutes les démarches de l'illustre défunt n'ont pas obtenu, ne pouvaient obtenir un universel applaudissement. Dieu permet qu'il reste dans nos vies des coins moins éclairés, mais l'idée qui passionna l'âme du Curé Labelle, fut catholique et nationale, c'est pourquoi la Patrie lui fit de belles funérailles, et l'Eglise de Montréal, si un jour on écrit son histoire, comptera ce nom : le *Curé Labelle*, parmi ceux qui l'ont singulièrement honoré.

Citoyens de Saint-Jérôme, mes frères, vous possédez les dépouilles de ce prêtre digne de mémoire. Les tombeaux des grands hommes, mieux encore que leurs berceaux, illustrent les lieux qui en ont l'héritage. Vous comprenez, vous goûtez cet honneur. Cette tête belle et forte, que le génie et l'onction du Sacerdoce ont consacrée, s'évanouit dans la dissolution de la mort. Vous avez résolu de l'arracher à ce lamentable débris

de toute chair: vous voulez la tirer du néant o'ù elle retourne, la perpétuer dans une matière durable, de faire apparaître aux regards de votre postérité dans une attitude d'apothéose. Vous faites bien: quiconque sauve de l'oubli un grand et fortifiant souvenir, mérite bien de l'Eglise et de la Patrie. Avant tout, rendez-lui vos hommages les plus vrais, ceux de l'imitation, de l'imitation de ses exemples; marchez dans les voies généreuses où les pas du cher curé ont laissé des empreintes impérissables; vous le ferez, croyez-moi, en servant avec dévouement les intérêts sacrés de notre Foi catholique et de notre nationalité. Amen.



## Une Poignée de Braves Gens

(Récit véridique.)

(Suite)

Un bon matin, je trouvai mon petit Breton qui m'attendait dans l'étude. Le *Wild Flower*, signalé d'Honfleur, montait en Seine.

— Bon, lui dis-je, je vais essayer de faire le nécessaire.

A vrai dire, la chose n'était pas commode. Il s'agissait de saisir le pétronier assez rapidement pour qu'il n'eût vent de rien, sans quoi il décampait sur l'heure.

J'allai voir le président du tribunal, M. G., l'homme le plus aimable qui se pût voir, un artiste consommé, collectionneur célèbre qui commença par me soumettre quelques faïences et tint à ce que je lui dise ce que j'en pensais. J'en pensai... un bien infini. J'admirai sans réserves. Quand j'arrivai à l'objet de ma requête, quand j'eus exposé au président qu'il s'agissait d'un matelot aussi misérable, M. G. eut un sursaut généreux :

— Mais, tout ce que vous voudrez, cher maître ! D'abord voici mon obole pour lui. Ensuite, je vous autorise à saisir le *Wild Flower* et vous dispense de fournir la moindre caution. Est-ce qu'on réclame une caution à un matelot ?... Et quand cette affaire sera plaidée faites-la donc venir devant moi ; elle m'intéressera.

Je remerciai très fort et me retirai ravi de ce premier succès qui semblait de fort bon augure.

Je me souviens qu'en rentrant à l'étude, j'étais gai comme pinson. Clément, assis sur une chaise, m'attendait, immobile ; il restait sans lever les yeux sur moi. Quand je lui eus dit que j'avais réussi, il eut à peine un pâle sourire. D'ailleurs pendant les trois mois que je le vis tous les jours, je ne surpris jamais chez lui la manifestation d'une émotion, ni d'une curiosité, au moins quand il me voyait l'observer. Et cependant il devait y avoir des pensées dans ce fruste cerveau de primitif, mais lesquelles ?

Très craintif, très docile, ayant chaque jour pour son avocat plus de déférence et peut-être un peu plus de confiance aussi, je ne devais apprendre que plus tard quel dévouement, quelle affection discrets, intimes, mais absolus, j'avais tout doucement gagnés là.....

Deux jours après, la saisie du *Wild Flower* était définitive. Les ar-

mateurs ne libéraient leur navire qu'en déposant en banque une vingtaine de mille francs. Bientôt, je reçus la visite d'un agent anglais, le père W... Ce bonhomme, un vieux corsaire, tout blanc, la trogne enluminée, avec un torse énorme sur lequel descendait une longue barbe, vint me faire une scène furieuse, comme si j'avais commis un crime en arrêtant un bateau de son pays.

— L'accident s'est produit en pleine mer, sur un bâtiment anglais. Cela ne regarde pas vos tribunaux, mais seulement ceux d'Angleterre. (Il disait ceux de *Hangleterre!*)

— Mon bon Monsieur W..., je vais cependant tâcher de persuader mes juges du contraire... et j'espère...

Il secouait rageusement sa tête :

— Vous ne pouvez pas réussir !

— Si vous nous offrez à l'amiable deux ou trois mille francs, peut-être nous en contenterons-nous.

— Jamais un sou !

Je lançai une assignation. Je demandais six cents francs de rente viagère, le triple de ce que j'espérais obtenir. En attendant, et comme l'affaire pouvait durer longtemps, je m'occupai de trouver un emploi pour le petit Breton. Le *Journal de Rouen* fit un article ému, s'efforçant d'inspirer un peu de pitié à quelque chef d'industrie qui prendrait ce jeune homme comme gardien. Cet appel, malheureusement, ne trouva pas d'écho...

Alors, je me rendis chez le préfet. Esprit ingénieux et fin, plein de ressources, celui-ci sait, d'ordinaire, en un tour de main, faire défiler aux yeux de son interlocuteur une foule de moyens pratiques pour sortir d'une difficulté quelconque. Mais, cette fois, le préfet déclara n'avoir à sa disposition d'autre expédient que de mettre Clément aux enfants assistés.

— Qu'entendez-vous, Monsieur le préfet, par *enfants assistés* ?

— Les enfants trouvés. Les moins doués ou les plus maladifs sont soutenus par le département, jusqu'à leur majorité. Là, votre petit client sera nourri et logé. Il sortira deux ou trois fois la semaine, et, s'il veut travailler, il pourra se procurer de l'occupation et même quelque salaire. Cela vous va-t-il ?

— Mais certainement, Monsieur le préfet, je vous remercie.

\* \* \*

Dès qu'il sut qu'il serait astreint à rester des journées entières dans l'hôpital, Clément prit un air conterné, mais j'insistai tellement pour qu'il acceptât, qu'il finit par s'y résigner. Seulement, deux jours après,

Péconome de l'établissement me faisait appeler. Comme un animal sauvage mis en cage, le petit Breton ne cessait de tourner dans les cours, cherchant une issue pour s'évader. Farouche, il ne parlait à personne. Il refusait de rester en prison, disait-il. Même il semblait en proie à une colère concentrée, violente. Il ne mangeait plus...

Alors j'allai le chercher et le ramenai à son auberge, à ce que les matelots appellent l'hôtesses. Là, au moins il se trouvait avec des marins comme lui, en famille, tandis qu'à ses yeux d'honnête garçon, les assistés, parmi lesquels il y en avait de vicieux, semblaient être "de la vraie canaille, m'sieu l'avocat". Pour la première fois, quand il franchit la porte de l'hospice, je le vis sourire. Sa joie s'exprimait, la joie profonde d'être délivré!

Pendant le tribunal, pour éclairer "sa religion", c'est le terme consacré, avait ordonné une enquête. L'arbitre chargé de cette mission, Me H... , s'en acquitta très consciencieusement. Pas un navire n'entra dans le port sans que Me H... ne montât à bord aussitôt, pour voir si les engrenages de la barre à main y étaient protégés. Cela pour répondre à la question posée par le tribunal: "Les armateurs du *Wild Flower* sont-ils coupables en ne recouvrant pas d'un appareil protecteur les engrenages de la barre?" L'arbitre constata que les navires français, norvégiens, allemands, espagnols qu'il avait visités, avaient tous sur les engrenages, des plaques de fer-blanc qui empêchaient les dents des roues d'occasionner des accidents. Seuls les Anglais laissaient leur barre sans protection. Les capitaines de cette nation que l'arbitre avait interrogés avouaient que les accidents comme celui dont Clément avait été la victime, n'étaient pas rares, reconnaissaient qu'un manchon de protection n'aurait pas coûté cher, "mais, disaient-ils, à quoi bon, puisque chez nous l'armement n'est jamais responsable?"

Enfin vint le jour des plaidoiries (juillet 1892). Le petit Breton n'était pas là. J'avais fini par l'expédier dans sa famille, ayant appris par le curé de Locmaria que les Clément, très pauvres mais fort braves gens, avaient à cœur de faire quand même tout l'impossible pour nourrir leur cher estropié.

Quelques jours avant de plaider, je reçus la visite du maître d'équipage du *Wild Flower*. Le pétrolier revenait encore une fois à Rouen, et ce maître, un nommé Sabastia, un Corse vigoureux, à physionomie sympathique, venait s'informer de ce que devenait le jeune matelot qu'il avait eu sous ses ordres. Il me raconta avec quelle dextérité le chirurgien allemand, un grand jeune homme à cheveux frisés, à l'air hardi, avait pratiqué l'amputation; la mer était tellement mauvaise que personne ne pouvait rester debout et qu'il avait fallu que le chirurgien se cou-



chât pour opérer le blessé que tenaient ses camarades, couchés par terre eux aussi.

— C'est vous qui lui avez dit : " Merci, Monsieur le major ? "

— Oui, et il m'a serré les mains en disant : " Je suis content que celui que j'ai sauvé soit un Français ".

— Vous ne savez pas le nom du transatlantique ?

— Non, le capitaine le sait, mais ce n'est plus le même que nous avons maintenant.

— Pouvez-vous me certifier par écrit que Clément, tout mutilé qu'il était, a été abandonné, en Amérique, sans aucune ressource... ?

Sabastia devint grave. Il réfléchit : " Si je signe ça, fait-il d'une voix sourde, les armateurs vont me renvoyer.

— Peut-être.

— Eh bien ! n'importe reprend-il avec une mâle expression d'énergie, je trouverai du pain ailleurs.

Le brave garçon devait, en effet, être débarqué à Philadelphie un mois après, sur une dépêche des armateurs, furieux de sa déposition, laquelle venait de leur valoir une appréciation sévère des juges français. Sabastia, aussitôt, s'engagea sur un bâtiment de commerce américain qui partait pour le Pérou où se trouvent des puits de pétrole. Nommé ensuite maître à bord de l'*Etna*, un vaisseau italien qui faisait des voyages entre la côte péruvienne et Gênes, il vit un jour l'incendie se déclarer à bord de son navire. On était à l'ancre, rien n'eut été plus facile que de faire comme l'équipage qui se sauvait à force de rames. Sabastia, aidé de deux Américains, essaya de pénétrer jusqu'au foyer de l'incendie. On vit les trois hommes descendre dans la cale parmi les tourbillons d'une fumée suffocante... Ils ne devaient jamais reparaitre. Leurs ossements calcinés reposent dans le petit cimetière du port de aorritos.

(A suivre)

## Les Deux Noblesses

(Suite)

15 mai 1900.

— Vous ne voulez donc pas, Mamselle, attendre un bon mari ? Voilà la bonne qui vient : il vous reconduirait jusqu'aux premières maisons.

— Merci bien, madame Léger, je vais marcher vite. Je serai à Vieux-ville avant la nuit.

... Certainement, je ne veux pas de M. Léger comme compagnon de route. D'abord, c'est une jeune épousée que Mme Léger et le fermier, son mari, n'est guère plus âgé que moi : ce serait un porte-respect plutôt compromettant près des méchantes langues du bourg. Puis je ne vois pas du tout M. Léger dans ce rôle d'écuyer d'une dame : il est affreusement timide, blond fade avec une constellation de taches de rousseur sur les joues ; ce serait lui imposer la pire des corvées que de l'obliger à m'accompagner et je ne pourrais lui soutirer deux mots. Dire que Mme Léger trouve qu'il est le plus bel homme du monde !

Cela m'a fait quelque chose de voir ce touchant intérieur campagnard. Il est si joli, sur les genoux de la jeune maman, ce petit poupon rose avec une larme qui forme perle dans une fossette et une goutte de lait sur son menton ! Mme Léger m'a fait valoir avec fierté les charmes spéciaux de son fils : une dent qui se cache, elle doit percer d'un jour à l'autre, paraît-il ; des petits pieds grassouillets, ils semblent faits pour être croqués de baisers ; une chevelure naissante, douce au toucher comme la bourre de soie : un vrai poil de souris, dit M. Léger. Vraiment c'est parfois décourageant, à vingt ans, de n'avoir d'autres perspective que le bonnet de sainte Catherine : on aimerait mieux broder un béguin !

C'est sans doute la douceur ambiante qui me met du mal dans l'âme. ... Un parfum très suave vient des luzernes et des sainfoins en fleurs, les grands champs de seigle déjà épiés ondulent comme pour mieux bercer, dans les plis de leur soie moirée, les couvées qui s'endorment.

Ce n'est pas encore la nuit, ce n'est plus le jour : le ciel est d'un bleu vert, se dégradant peu à peu, dans le bas, en jaune pâle. Deux étoiles commencent à se montrer, très blanches.

Un engouement tourne déjà autour de moi de son vol silencieux. Dans la feuillée, les oiseaux accourent encore par troupes ; ils font enten-

dre un joyeux gazouillis, s'agitent dans les branches, puis se taisent subitement.

Le chemin passe dans un taillis de chênes. Je vois les grandes masses sombres des arbres, mais je ne distingue plus les branches. Un lapin traverse la route, rapide. C'est extraordinaire le bruit qu'il fait.

Sous bois, il me semble qu'on marche; j'entends un froissement de feuilles; une sueur froide me monte au front. Pourtant je me raisonne: c'est un chien errant. Peut-être un chevreuil égaré, il en vient jusqu'ici des forêts de Dreux ou de Rambouillet. Je hâte encore le pas.

Enfin voici le bout du bois; un grand carré plus clair sur le noir des taillis... Ah! un homme sort brusquement du fossé... Je pousse un cri d'effroi, je veux courir, mes jambes fléchissent.

— Pas la peine de faire tant de bruit, la fille, me dit une voix éraillée.

Un vieux fouldard puant le tabac et l'eau-de-vie me tamponne la bouche: je suis perdue...

Dans le sable de l'allée, un galop sourd s'approche. On m'entraîne, je résiste, je griffe. L'homme sacre à demi-voix.

Une grande ombre de cavalier arrive sur nous. Il y a un bruit de cravache, un son mat sur la peau, un rugissement de douleur. Le rôdeur s'enfuit.

— Etes-vous blessée? De grâce, répondez-moi, murmure à mon oreille une voix grave aux intonations anxieuses.

J'ouvre péniblement les yeux. Un homme me soutient la tête. Tout près, un cheval allonge ses naseaux et renifle en pointant les oreilles avec inquiétude.

Je fais signe que je n'ai rien. Le cavalier pousse un gros soupir de satisfaction.

... Certainement j'ai vu quelque part cette figure un peu altière. Je cherche dans mes souvenirs. Puis la mémoire me revient, je reconnais le marquis de la Villepreux.

Toute confuse, je me relève: je balbutie un remerciement.

— Mais, mademoiselle, me dit le marquis, je n'ai pas de mérites: j'étais à cheval, je ne courais aucun danger.

A petits pas, nous allons tous deux dans le chemin obscur. Le marquis tient d'une main sa monture. Je songe qu'il doit ignorer mon nom. Je cherche une périphrase pour faire connaître mon identité:

— Mon frère vous sera profondément reconnaissant, monsieur, car vous m'avez sauvé la vie.

Puis je m'aperçois que ma phrase cherchée ne dit rien du tout: un frère, tout le monde peut en avoir; un frère curé, tout le monde n'en a pas un.

Mais le marquis me connaît sans doute, car il ajoute :

— Je ferai des reproches à M. le curé de vous laisser ainsi sortir seule.

— Hélas ! Monsieur, mon frère n'en sait rien ; il est aujourd'hui à la conférence du canton. J'ai fait un peu l'école buissonnière en son absence, mais je suis bien punie. Je reviens de chez Mme Léger, à la ferme des Hauts-Champs ; je me suis attardée, j'ai joué longtemps avec son petit garçon...

Je ne sais trop pourquoi je cherche des excuses. Dans la nuit je me sens rougir. S'il ne me croyait pas ? Et pourtant, que me fait l'opinion de cet étranger ?

Puis la conversation tombe. Dans la nuit venue, nous regagnons le village dont les feux s'allument, au-dessous de nous, au bas de la colline, parmi les vapeurs bleuâtres des brouillards qui traînent. Nous descendons une cavée ; sur le talus qui la borde grandes racines se tordent ; les entrées des caves creusées dans les falaises de marne et garnies de gros barreaux de bois prennent des profondeurs étranges et semblent des portes de ruines fantastiques. La lune se lève au bout du chemin creux, énorme et sanglante.

Et moi je songe à ces gravures de Gustave Doré, que j'ai vues l'autre jour sur la table du salon en attendant la marquise où, dans des ravins sombres ombragés par des hêtres tordus, un paladin s'en va délivrer les belles affligées. Le marquis marche auprès de moi, plus grand encore dans la blancheur argentée de la lumière. Un parfum humide monte de la vallée et le son d'un cor appelle plaintivement les échos de la nuit. Involontairement je frissonne et, les émotions du danger passées, je retrouve en moi ce vide de l'âme que je sentais dans les soirées tombantes de Tréguier.

Mais nous voici aux premières maisons. Le marquis s'incline et prend congé :

— Vous êtes arrivée, mademoiselle...

Et, comme je l'assure encore de ma reconnaissance :

— Bah ! dit-il, je n'ai fait que mon devoir. M. Léger, s'il vous avait reconduite, aurait agi de même.

Et tandis qu'il monte à cheval, je suis prise de fou rire : près de la fière silhouette, je revois la figure pouponne de M. Léger. Le marquis me regarde d'un air surpris. Vraiment, je n'ai rien de ce qu'il faut pour faire une héroïne : il me manquera toujours la majesté !

Que va dire Gotou, notre bonne ? Son rôti sera brûlé. J'ai pour huit jours de mauvaise humeur à subir. . . . . L

Ouf ! voilà l'orage passé. Le rôti n'était pas mangeable. Gatou a claqué les portes. J'ai été grondée bien fort par mon frère, quoique j'aie

senti, dans les sévérités de sa voix, un certain attendrissement qui m'a rassuré sur la durée de notre fâcherie.

Avant de m'envoyer prendre mon repos, digne récompense de tant d'actions d'éclat où je n'ai pas eu le rôle le plus vaillant, mon frère a voulu me montrer la devise des Villepreux. Du coffre où il garde le trésor de l'Église, il a sorti une grande aumônière de drap d'or : elle porte, brodée au passé sur fond de gueules ; une simple épée avec cette fière devise : " En toute faiblesse, clame à Villepreux ".

Et tandis qu'après avoir fait comme la mère Manger, ma prière très fervente pour M. le marquis, dans mon petit lit de fer, je m'endors, je revois dans la pénombre du rêve, de fiers chevaliers passant dans des ravins ombragés de hêtres tortus, près de châteaux crénelés qui n'en finissent plus. Ils portent en croupe des demoiselles tout en larmes et, sur leurs écus semés, — ce qui n'est guère héraldique — de chrysanthèmes et de roses mêlés, flamboie la devise : " En toute faiblesse, clame à Villepreux ".

10 juin.

Hier, petite révolution de palais. — Nous avons ici une association de bienfaisance : ces dames se réunissent une fois par semaine pour faire des vêtements aux pauvres ; on travaille beaucoup de l'aiguille et un peu de la langue.

Jusqu'ici l'œuvre se recrutait seulement dans la noblesse et la bourgeoisie qui vient passer l'été à la Vieuxville. Mon frère a entrepris d'étendre le recrutement. Il comptait proposer la femme d'un gros épicier. Ce sont de braves gens qui ferment boutique le dimanche. Mme Prosper, c'est le nom de cette dame, a d'ailleurs de l'instruction : elle est restée au couvent jusqu'à seize ans ; elle est très charitable et sera en même temps flattée d'être comptée parmi les dames. C'est donc tout avantage pour les pauvres.

La séance s'est ouverte dans un calme précurseur de l'orage. Moi qui connais bien les figures, je voyais que Mme Danrémon, la femme du notaire avait les lèvres encore plus pincées que d'ordinaire ; les yeux de Mme du Bois lançaient des éclairs.

Notre église est très vieille et en dehors de la sacristie, il y a, sous la tour, une grande salle voutée que la fabrique met à la disposition de ces dames. Cela fait un assez joli décor pour travailler, au moins pour ceux qui, comme moi, aiment la poésie et ont leurs yeux de vingt ans. En hiver, on monte au château, mais, en été, on ne pourrait accepter cette hospitalité, car ce serait exclure la femme d'un fonctionnaire qui passe ici ses vacances.

Dans cette salle on serre aussi quelques objets du culte. Sur des

porte-manteaux les chapes des chantres étalent leurs damas aux tons très adoucis, avec des cassures raides où la lumière met des teintes plus claires. Dans un angle est un ancien lutrin : un aigle monté sur la boule du monde, déploie complaisamment ses ailes pour recevoir le poids d'un vieux missel aux tranches rouges et à la reliure flétrie. Le long de la muraille le précédent curé a fait dresser les pierres tombales relevées dans l'église lors de la construction du nouveau pavage.

C'est là un des grands griefs que soulèvent quelques-unes de ces dames contre cette salle de travail, mais, jusqu'ici, nul remède n'a été trouvé pour soulager la sensibilité de leur âme, car, entre la politique et les petites rivalités, il n'existe pas, sur la paroisse, d'autre terrain qui soit neutre. Ces dames ont donc pris le parti de s'asseoir en regardant les fenêtres et en tournant, par conséquent, le dos aux dalles tumulaires : seules, celles qui sont braves comme moi les aperçoivent de face et peuvent goûter la naïveté de leurs inscriptions. L'habitude est si vieille dans la paroisse que, pour dire qu'une personne est craintive ou énergique, on la qualifie de "côté dalle" ou "côté fenêtre".

Ce jour-là, mon frère, pour préparer les esprits, avait choisi comme lecture le récit de la vocation de saint Pierre. Il vint donc au milieu du travail et s'asseyant près du lutrin il commença à lire dans un silence plus profond que d'habitude cette page des Evangiles toute remplie de l'humilité des origines du prince des apôtres : "Comme Jésus cheminait le long de la mer de Galilée, il vit deux frères, Simon, appelé Pierre, et André son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer, car ils étaient pêcheurs. Et il leur dit : suivez-moi et je ferai de vous des pêcheurs d'hommes. Eux aussitôt, laissant leurs filets, le suivirent..."

Le cher curé mettait dans sa lecture tout son talent de persuasion. Moi, de compte à demi dans ses projets, je savais qu'il avait passé une partie de la nuit à combiner son coup d'état. Toutefois, il exagérait un peu son effet comme tous les acteurs novices : Mme Prosper n'avait rien de la rusticité première du pêcheur de Galilée et il n'était pas davantage question de la nommer à la présidence de l'œuvre.

HENRY REVERDY.

(A suivre.)

---